

## **Objet : Election du conseil d'administration de la compagnie des experts de justice près la Cour d'appel de Toulouse**

Chères et chers collègues,

Vous allez être dans les prochains jours appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de notre compagnie. Cette élection n'est pas anodine et nous vous invitons à vous l'approprier en votant massivement.

Il sera rappelé que le rôle des administrateurs de la compagnie consiste à vous représenter auprès des différentes juridictions du ressort de la Cour d'appel, veiller à la reconnaissance des services mis à disposition de la Justice, assurer une large proposition de formations continues, maintenir et développer les liens entre les experts et les différents acteurs que nous côtoyons dans le cadre de nos missions, mais aussi les liens entre experts et les services pouvant être mis à disposition.

Le conseil d'administration actuel de notre Compagnie s'est investi sans compter depuis trois ans, et la candidature de la liste « Ensemble » s'inscrit dans le prolongement de cet engagement constant.

Après trois années de mandat dédiées au service de nos respectables activités, nous sommes à nouveau candidats pour poursuivre la mission qui nous a été confiée. Notre équipe, composée de 27 membres experts dans diverses spécialités, s'est attachée à promouvoir et défendre les intérêts des experts et la qualité des prestations délivrées, tout en veillant à la mise à jour et à l'amélioration de nos pratiques.

Nous sollicitons donc votre soutien en faveur de cette équipe d'experts de justice qui se présente à vos suffrages, équipe affichant une grande partie des administrateurs sortants mais aussi de nouveaux candidats désirant s'investir pleinement.

Cette mandature qui va s'achever expose un bilan dont nous pouvons être fiers, et que nous partageons avec l'ensemble des membres de la Compagnie, et à cet effet il sera rappelé quelques points significatifs :

- ⇒ Révision du barème de référence relatif à nos rémunérations : Des négociations fructueuses ont été menées auprès de la Cour d'appel afin de revaloriser équitablement les vacations et frais d'expertise relatifs à nos services.
- ⇒ Excellence et innovation dans la formation : Avec notre organisme de formation ARCADIE, le maintien de la qualité de nos formations a toujours été au cœur de nos préoccupations. Chaque année, nous avons introduit de nouvelles formations innovantes et constamment mises à jour.
- ⇒ Développement du site web : Nous avons modernisé la structure et le contenu du site web de notre compagnie, le rendant plus accessible et informatif pour tous les experts ainsi que pour le public.
- ⇒ Accord avec le ministère de la Justice et de l'intérieur de la Principauté d'Andorre et son Conseil supérieur de la justice : Deux conventions de collaboration ont été signées par notre compagnie avec d'une part le ministère de la Justice et de l'intérieur de la Principauté d'Andorre et son Conseil supérieur de la Justice, et d'autre part avec la Chambre de commerce d'ANDORRE, afin que des experts de la Compagnie puissent être saisis par juridictions Andorranes. Ces accords constituent une avancée significative et une reconnaissance de nos compétences, renforçant également notre présence et notre expertise au-delà de nos frontières.
- ⇒ Revue "Experts" : Dans un souci de partage de connaissances, nous avons rendu gratuitement la revue "Experts" disponible à tous les membres de notre compagnie pendant une année, afin que vous puissiez en apprécier la consistance et l'intérêt de s'y abonner.
- ⇒ Le règlement général sur la protection des données – RGPD : Mise en place d'un groupe de travail et de formations à destination des experts, afin que vous puissiez disposer d'éléments

relatifs à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Nous sommes convaincus que le travail accompli a contribué à valoriser nos activités et à améliorer la qualité des services mis à la disposition de la Justice. Cependant, nous sommes conscients que le travail n'est pas achevé et que nous devons évoluer continuellement, dans le respect de nos principes.

De nouveaux défis nous attendent donc, et c'est ensemble, avec votre soutien et vos précieuses contributions, que nous pourrons les relever. En vous sollicitant pour un nouveau mandat, nous nous engageons à poursuivre nos efforts avec la même détermination et le même dévouement. Votre confiance et votre soutien seront les garants de notre réussite commune.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre candidature et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'équipe "ENSEMBLE"